

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 20 octobre 2017 portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Châlons-en-Champagne et de Beaumont-sur-Vesle (Marne)

NOR : INTJ1731368A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26 ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

Les circonscriptions des brigades territoriales de Châlons-en-Champagne et de Beaumont-sur-Vesle (Marne) sont modifiées à compter du 1^{er} novembre 2017 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Châlons-en-Champagne et de Beaumont-sur-Vesle exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 20 octobre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*
H. CHARVET

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Châlons-en-Champagne	Aigny Aulnay-sur-Marne Billy-le-Grand Châlons-en-Champagne Champigneul-Champagne Cheniers Cherville Compertrix Condé-sur-Marne Coolus Fagnières Isse Jâlons Juvigny La Veuve Les Grandes-Loges Matougues Recy Saint-Gibrien Saint-Martin-sur-le-Pré Saint-Memmie Saint-Pierre Sarry Soudron Thibie Vaudemange Villers-le-Château Vraux	Aigny Aulnay-sur-Marne Châlons-en-Champagne Champigneul-Champagne Cheniers Cherville Compertrix Condé-sur-Marne Coolus Fagnières Isse Jâlons Juvigny La Veuve Les Grandes-Loges Matougues Recy Saint-Gibrien Saint-Martin-sur-le-Pré Saint-Memmie Saint-Pierre Sarry Soudron Thibie Villers-le-Château Vraux
Beaumont-sur-Vesle	Beaumont-sur-Vesle Les Petites-Loges Mailly-Champagne Prosnes Prunay Sept-Saulx Trépail Val-de-Vesle Verzenay Verzy Ville-en-Selve Villiers-Marmery	Beaumont-sur-Vesle Billy-le-Grand Les Petites-Loges Mailly-Champagne Prosnes Prunay Sept-Saulx Trépail Val-de-Vesle Vaudemange Verzenay Verzy Ville-en-Selve Villiers-Marmery